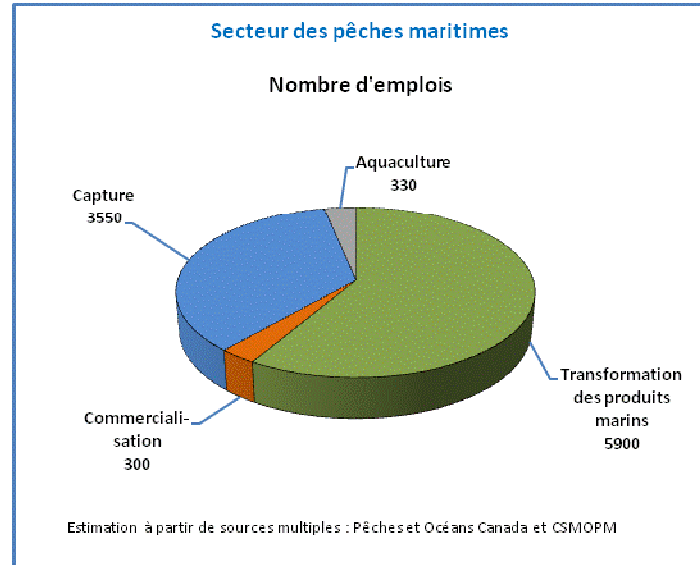


Le secteur des pêches maritimes

Selon le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, le secteur se subdivise en quatre sous-secteurs: la capture, la transformation des produits marins, l'aquaculture et la commercialisation des produits de la pêche.

Les activités du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales génèrent environ 10 000 emplois.

Selon Pêches et Océans Canada, on retrouve 1 150 entreprises actives en pêches commerciales au Québec en 2009 et, par conséquent, environ le même nombre de pêcheurs propriétaires. À ces pêcheurs propriétaires, s'ajoutent plus de 2 400 aides-pêcheurs, assurant les activités de capture en régions maritimes au Québec¹.



Selon les études réalisées par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM), les entreprises de la transformation des produits marins regroupent 133 entreprises et 5 900 emplois, dont 4 500 en région maritime². Le sous-secteur de l'aquaculture (eau douce et eau salée) compte 134 entreprises et 330 emplois³.

Au niveau de la commercialisation, le secteur regroupe environ 130 poissonniers indépendants qui emploient environ 300 personnes (ceci exclut les comptoirs poissonniers des chaînes d'alimentation).

La saisonnalité dans le secteur

Quelques chiffres en lien avec l'emploi saisonnier

La majorité des sous-secteurs (capture, transformation et aquaculture en eau salée) de la filière des pêches maritimes situés en régions maritimes sont saisonniers. Les périodes d'activités vont essentiellement d'avril à novembre avec une période de pointe en début de saison pour chacun des sous-secteurs.

Certaines catégories de métiers connaissent une plus forte saisonnalité. Ainsi, les travailleurs affectés à la production dans les usines de transformation travaillent en moyenne 20 semaines et moins par année. Depuis quelques années, le secteur poursuit ses efforts de diversification en vue d'allonger la saison de production.

Alors que les entreprises de transformation des régions maritimes opèrent sur de courtes périodes en continuité avec les activités de la capture, les entreprises de transformation de produits marins que l'on retrouve dans les régions urbaines transforment à l'année, car elles travaillent en grande majorité à partir de produits importés des autres provinces du Canada ou de l'étranger.

¹ Pêches et Océans Canada (2010), « L'industrie de la pêche au Québec - Profil socio-économique 2009 ». [\[En ligne\]](#)

² CSMOPM (2010), réalisé par Zins Beauséne et associés, « Diagnostic de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation des produits marins au Québec ». [\[En ligne\]](#)

³ CSMOPM(2010), réalisée par SIM, « Étude des besoins de formation en aquaculture commerciale ». [\[En ligne\]](#)

Les principaux enjeux liés à l'emploi saisonnier

Un contexte de chômage saisonnier élevé

Les régions maritimes sont les plus saisonnières et sont aussi celles où le taux de chômage est le plus élevé.

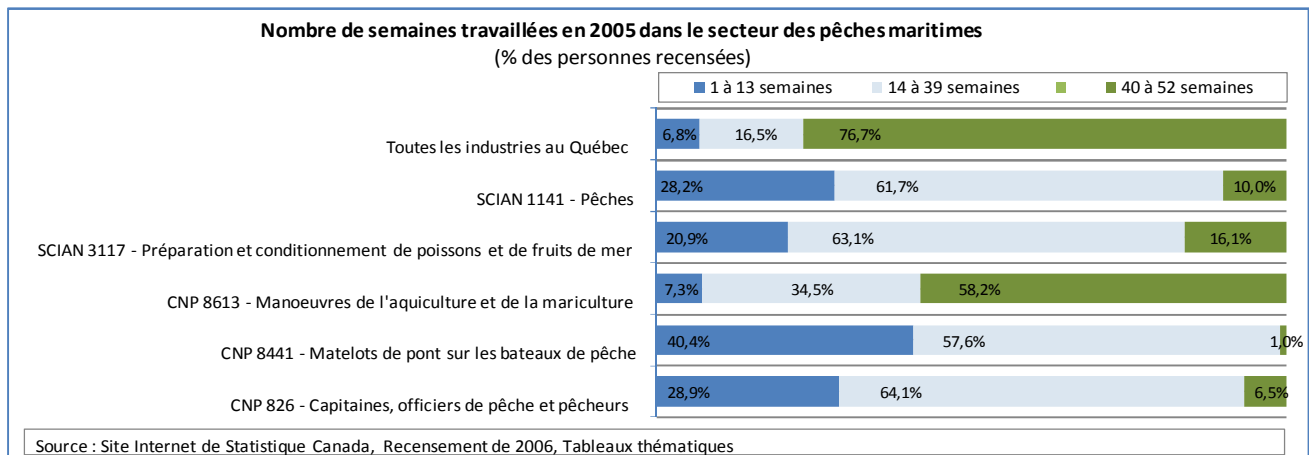
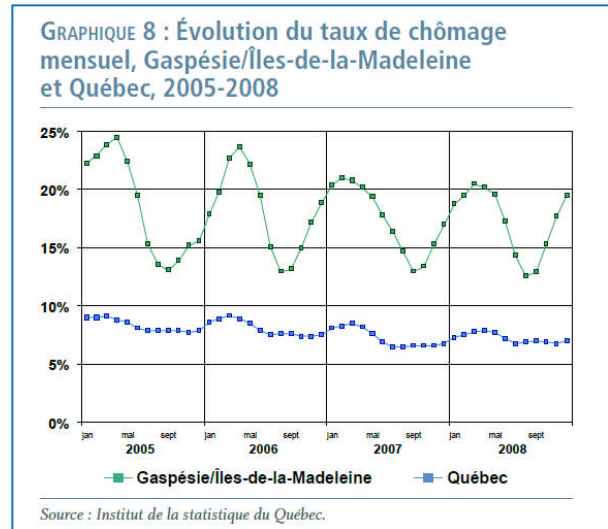
Le graphique ci-contre, extrait d'une étude récente produite par Pêches et Océans Canada⁴, illustre les variations du taux de chômage dans la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine par rapport à l'ensemble du Québec pour la période 2005-2008.

On y constate l'importance du taux de chômage, plus élevé que la moyenne québécoise et beaucoup plus fluctuant selon la période de l'année. La saisonnalité de l'emploi y est importante.

Le nombre de semaines travaillées annuellement

Le nombre de semaines travaillées annuellement dans une profession ou un secteur fourni un indice de la stabilité de l'emploi dans le secteur et donc aussi du caractère annuel ou saisonnier de l'emploi.

Le graphique suivant présente le nombre de semaines travaillées en 2005 par les personnes recensées dans toutes les industries au Québec, par rapport à celles recensées dans les principaux codes SCIAN du secteur et, plus spécifiquement, pour certaines professions du secteur.



Globalement, on constate que le nombre de semaines travaillées annuellement dans le secteur est nettement inférieur à celui observé dans l'ensemble des industries au Québec. 90% des personnes recensées dans le secteur des pêches (SCIAN 1141) et 84% de celui de la préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer (SCIAN 3117) on déclaré avoir travaillé moins de 40 semaines par année. Plus de 40% des matelots de pont sur les bateaux de pêche auraient travaillé moins de 14 semaines par année, en 2005.

Selon les données des enquêtes plus récentes du Comité sectoriel de main d'œuvre des pêches maritimes, le nombre moyen de semaines travaillées annuellement serait de 20 semaines dans le sous-secteur de la

⁴Pêches et Océans Canada (2010), « L'industrie de la pêche au Québec - Profil socio-économique 2009 ». [En ligne]

transformation des produits marins⁵ et de 17 semaines dans le sous-secteur de la mariculture⁶. Pour ce qui est de l'aquaculture en eau douce, seules les entreprises de petite taille ou celles qui produisent uniquement pour le marché de l'ensemencement sont saisonnières.

Des entreprises inquiètes du caractère saisonnier de l'emploi

Selon le diagnostic réalisé par le CSMOPM dans le secteur de la transformation des produits marins⁷, des occasions de croissance résident dans le développement de nouveaux produits, la promotion des vertus du poisson pour la santé et le développement des marchés existants. Mais aux yeux de ces entreprises, l'une des principales contraintes qui pourraient toucher le secteur de la transformation des produits marins est reliée à la main-d'œuvre : sa rareté, les difficultés de recrutement et de rétention, et la moindre disponibilité des travailleurs après la saison de pleine production. Le tableau suivant positionne les difficultés mentionnées par ces entreprises.

Secteur de la transformation des produits marins	
Principales difficultés de gestion des ressources humaines	
Difficulté jugée très ou assez importante	% des répondants
Le caractère saisonnier de l'emploi	59,2%
La compétition avec d'autres employeurs de l'industrie de la transformation des produits marins	40,7%
La disponibilité des employés après 14 semaines de travail	37,0 %
L'adaptation du personnel aux changements organisationnels	37,0 %
Les programmes de formation inadéquats ou insatisfaisants	33,3%
Source : CSMOPM (2010), réalisé par Zins Beaudesne et associés, « Diagnostic de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation des produits marins au Québec ».	

La concurrence des autres secteurs

Les usines qui transforment uniquement du crabe des neiges sont en opération moins de 12 semaines. Les travailleurs n'arrivant pas à compléter le nombre d'heures nécessaires pour se rendre admissibles à l'assurance-emploi ont souvent eu recours ensuite à des projets de création d'emplois temporaires. Ces projets leur procurent des salaires plus avantageux et des conditions de travail moins exigeantes, alors que durant cette période, d'autres usines de transformation de produits marins connaissent des difficultés de recrutement.

L'arrivée de groupements d'employeurs est venue amoindrir ces difficultés en permettant de mieux utiliser la main-d'œuvre entre employeurs du secteur. Mais en parallèle, l'émergence de nouveaux secteurs d'activité économique dans les régions maritimes accroît la concurrence au niveau de l'emploi. C'est le cas, par exemple, de l'industrie éolienne en Gaspésie ou de la construction de barrages hydro-électriques sur la Côte-Nord.

⁵ Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisé par Zins Beaudesne et associés, « Diagnostic de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation des produits marins au Québec ». [\[En ligne\]](#)

⁶ Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisée par SIM, « Étude des besoins de formation en aquaculture commerciale ». [\[En ligne\]](#)

⁷ Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisé par Zins Beaudesne et associés, « Diagnostic de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation des produits marins au Québec ». [\[En ligne\]](#)

Les initiatives et les solutions explorées

Groupements d'employeurs dans le sud de la Gaspésie

Depuis 2007, un projet pilote de regroupement de cinq usines de transformation du sud de la Gaspésie (de Percé à New Richmond) a été initié par la direction régionale d'Emploi Québec, la Conférence régionale des élus (CRÉ) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et les directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec - Gaspésie et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ce regroupement d'employeurs a connu un certain succès. Un registre de travailleurs intéressés à travailler a été constitué et, en 2009, selon le rapport d'activités produit dans le cadre de ce projet pilote, l'initiative aura permis le placement de 315 travailleurs, dont 120 admissibles aux projets de création d'emplois temporaires. Ces travailleurs ont ainsi pu avoir accès à un emploi dans une autre usine de transformation de produits marins ou dans le secteur bioalimentaire pour allonger leur saison de travail ou prolonger leur saison de travail.

Ce partage de la main-d'œuvre a permis d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Le partage de main-d'œuvre serait par ailleurs facilité lorsque les entreprises ne sont pas trop éloignées les unes des autres, évitant ainsi les contraintes de transport pour les travailleurs.

Un intérêt pour le recrutement de travailleurs immigrants temporaires

Alors que les agriculteurs font office de pionniers dans le recours à utilisation de travailleurs étrangers temporaires au Québec, le CSMOPM s'est adressé à eux afin obtenir une meilleure connaissance du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires (PTET). Dans le cadre de son diagnostic sectoriel, quatorze entrevues ont été réalisées avec neuf entreprises du secteur de la production agricole et cinq entreprises de la transformation alimentaire ayant utilisé ce programme au cours des dernières années dans le but de :

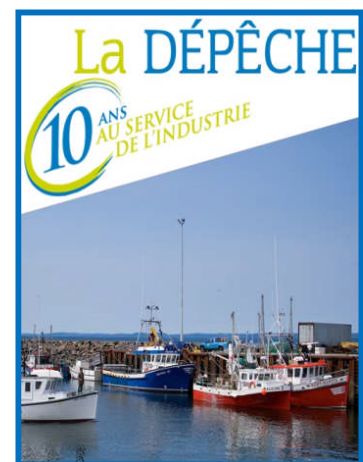
- fournir de l'information sur le PTET aux entreprises du secteur de la transformation des produits marins;
- déterminer les avantages et les contraintes de l'utilisation du programme.

L'étude fournit une foule d'informations intéressantes sur les perceptions des utilisateurs⁸.

Une veille stratégique

La stabilisation de l'emploi passe aussi par l'exploration de moyens novateurs visant à diversifier ou à prolonger les activités des entreprises saisonnières. Le CSMOPM gère un projet de veille stratégique visant à informer les dirigeants de l'industrie sur ce qui se fait ici et ailleurs dans le monde en matière de développement technologique et d'évolution des marchés et indique de quelle manière ces facteurs de changement peuvent influencer et faire évoluer l'industrie québécoise.

L'information issue de cette veille est accessible via un bulletin de veille stratégique produit mensuellement et accessible sur un site Internet dédié *La Dépêche*.



⁸ Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisé par Zins Beauchesne et associés « Résultats des entrevues avec des entreprises du secteur agroalimentaire utilisatrices du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires ». [\[En ligne\]](#)

Cette veille stratégique est financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), par le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE), par la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et par l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP).

L'amélioration des pratiques de gestion

L'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines peut contribuer à fidéliser les employés. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes a élaboré un guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME et offre une formule d'accompagnement individuel et personnalisé aux entreprises pour améliorer leurs pratiques.

Dans la foulée de ces efforts, en 2009, l'assemblée générale du Comité se tenait sous le thème « Soyez stratégique, sachez attirer et retenir du personnel de qualité ». En 2010, on y exploitait le thème de l'innovation et de la diversification : « Vous innovez, bien sûr ! Mais que faites-vous de la créativité? ».

Une approche concertée auprès des jeunes

Le CSMO des pêches maritimes et ceux de l'agriculture, de la transformation alimentaire et du commerce de l'alimentation ont joint leurs efforts pour informer les jeunes sur les métiers de leurs secteurs respectifs, dans une approche commune.

Sous le thème *Ta bouffe du début à la fin*, ce site présente les emplois dans une perspective intégrant toutes les étapes de la chaîne bioalimentaire dans une approche informative et dynamique permettant de multiples interactions avec l'utilisateur. Un guide d'activités complémentaire a été élaboré pour que les enseignants puissent utiliser le site dans le cadre du cours « Projet personnel d'orientation - PPO », consacré à l'exploration des métiers en milieu scolaire.



Bibliographie

Quelques études et références

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisé par Zins Beauchesne et associés, « Diagnostic de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation des produits marins au Québec ». [[En ligne](#)]

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisé par Zins Beauchesne et associés, « Résultats des entrevues avec des entreprises du secteur agroalimentaire utilisatrices du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires ». [[En ligne](#)]

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2010), réalisée par SIM, « Étude des besoins de formation en aquaculture commerciale ». [[En ligne](#)]

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2008), « Étude de la main-d'œuvre dans cinq flottilles de pêche au Québec ». [[En ligne](#)]

Pêches et Océans Canada (2010), « L'industrie de la pêche au Québec - Profil socio-économique 2009 ». [[En ligne](#)]

Quelques sites Internet de référence

**Comité sectoriel de main-d'œuvre
des pêches maritimes**



[La dépêche](#) (Site de veille stratégique administré par le CSMOPM)

[Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec](#) (MAPAQ)

[Pêches et Océans Canada](#)